



Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril à 14 heures et 30 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni dans la Salle du Conseil de Balma, sous la présidence de Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES, Président.

Etaient présents : M. AURY (TOULOUSE METROPOLE), M. BERTORELLO (TOULOUSE METROPOLE), M. BOUCHE (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CAPEL (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CHARPENTIER (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), M. DUMOULIN (C.C. VAL'AÏGO), M. ESPIC (TOULOUSE METROPOLE), MME ESQUERRE (C.C. DES COTEAUX DE BELLEVUE), M. MOIGN (C.C. HAUTS TOLOSANS), MME MOURGUE (TOULOUSE METROPOLE), M. NORMAND (C.A. SICOVAL), M. Riquet (TOULOUSE METROPOLE), M. SAVIGNY (C.C. DES COTEAUX BELLEVUE), M. SIMON (TOULOUSE METROPOLE), M. TERRAIL-NOVES (TOULOUSE METROPOLE), M. TRAUTMANN (TOULOUSE METROPOLE), MME URSULE (TOULOUSE METROPOLE)

Etaient excusés : M. DARENGOSSE (C.C. VAL'AÏGO), M. JOP (TOULOUSE METROPOLE), MME OUSMANE (TOULOUSE METROPOLE), M. PERE (TOULOUSE METROPOLE), M. TRONCO (C.A. SICOVAL),

Excusés ayant donné pouvoir :

MME GIBERT (C.C. FRONTONNAIS), POUVOIR A M. TERRAIL-NOVES

Etaient absents : M. BAGUR (C.C. HAUTS TOLOSANS), M. CARRAL (C.A. SICOVAL), M. FOUCHOU-LAPEYRADE (TOULOUSE METROPOLE), MME GOMEZ (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), MME MAGDO (TOULOUSE METROPOLE), M. MANERO (TOULOUSE METROPOLE), M. OF (C.C. FRONTONNAIS), M. ROUSSEL (C.A. SICOVAL)

Date de la convocation : JEUDI 6 AVRIL 2023

Secrétaire de séance : M. DUMOULIN

D2023-24 Convention de reprise des ferrailles et batterie issues de 8 sites gérés par Decoset

La présente Convention a pour objet de définir les modalités et les conditions selon lesquelles la société Decons Occitanie assurera l'enlèvement et la reprise ferraille sur les points d'enlèvement de Decoset en vue de leur traitement et mettra en œuvre tous les contrôles qualités et procédés nécessaires à la valorisation matière des déchets métalliques issus des déchèteries.

En retour, Decoset s'engage à stocker en bennes la ferraille collectée séparément dans des conditions excluant tout risque de pollution environnementale, en vue de les remettre à Decons Occitanie.

Considérant le projet de convention annexé à la présente délibération,

Le comité syndical, à l'unanimité de ses membres :

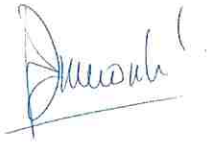
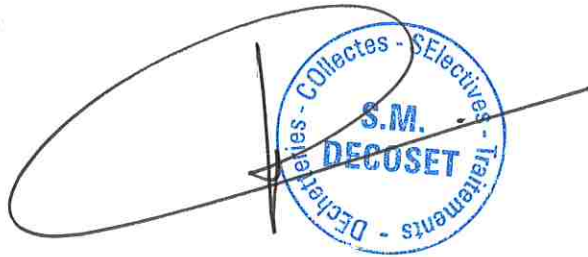
- **APPROUVE** la convention d'enlèvement et reprise ferraille avec Decons Occitanie
- **AUTORISE M. Le Président** à signer ladite convention et les documents afférents

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20230414-D2023-24-DE
Date de télétransmission : 24/04/2023
Date de réception préfecture : 24/04/2023

Ainsi fait à BALMA, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE PRESIDENT,

Secrétaire de séance
M. DUMOULIN

	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
<i>Délégués en exercice</i>	16	16	32
<i>Nombre de voix par délégué</i>	2	1	48
Présents	9	8	17
Votants	9	8	17
Pouvoirs	0	1	1
Total de voix	18	9	27
Abstentions	0	0	0
Votes contre	0	0	0
Votes pour	18	9	27

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20230414-D2023-24-DE
Date de télétransmission : 24/04/2023
Date de réception préfecture : 24/04/2023